Saint-Maixent-l'École. « Une forme d'apaisement »

Dans le cadre du budget participatif, Sylvie Abrand avait déposé, fin 2022, un projet pour « préparer un cimetière naturel ». Ce projet a remporté le plus de suffrages. Début des travaux.

Courrier de l'Ouest
Publié le 03/11/2023 à 05h21

Sylvie Abrand et Dominique Annonier ont présenté la parcelle de 2 200 m2 qui va accueillir le futur cimetière naturel. | CO

Le projet de la Saint-Maixentaise Sylvie Abrand a remporté les suffrages. Dominique Annonier, adjoint à l'urbanisme, et Sylvie Abrand s'expriment sur ce cimetière naturel.

Pourquoi le choix d'un cimetière naturel ?

Sylvie Abrand : « Cela faisait très longtemps que j'y pensais, après avoir accompagné des personnes dans leur dernière demeure. Un cimetière, avec une vision triste, c'est quelque chose que je ne veux pas pour moi. J'ai découvert par la suite les cimetières naturels et j'ai pu visiter celui de Souché, à Niort. Il y a beaucoup de végétation, arbres, hôtels à insectes. L'arbre aux souvenirs, en métal, permet d'inscrire le nom des défunts sur ses feuilles. Tout est pensé pour réduire son empreinte écologique et relier le plus possible le visiteur à la nature : on y ressent une forme d'apaisement, une grande sérénité. »

Comment en préparer la conception ?

Dominique Annonier : « Nous avons travaillé à partir des idées et des recherches menées par Sylvie. Pour mettre en place ce projet, nous avons visité le cimetière naturel de Souché et rencontré les agents de la Ville de Niort, qui ont notamment permis de préciser le règlement d'un cimetière naturel : fosse en pleine terre, c'est-à-dire l'absence de caveau, cercueil en bois non traité, pupitre d'identification à la place d'une pierre tombale, fleurs naturelles, possibilité de plantation de végétaux qui s'intègrent dans l'espace naturel sur la sépulture. »

Quels sont les premiers travaux ?

Dominique Annonier : « Rencontrer les professionnels du funéraire nous a permis de connaître leurs contraintes et d'anticiper les points sur lesquels il sera nécessaire de travailler. L'enveloppe du budget participatif s'élève à 10 000 € : cette somme va nous permettre le lancement des travaux. Il a tout d'abord fallu identifier un lieu. 2 200 m^2 vont être dédiés à ce cimetière naturel. Les agents de la Ville ont travaillé à le dessiner : circulation, plantations. Ces dernières vont débuter en hiver. 70 places sont prévues : chaque emplacement pourra accueillir trois personnes d'une même famille. À toutes les étapes du projet, Sylvie a été associée. »

Sylvie Abrand : « Tout doit être au maximum biodégradable, une alternative à ce qui est proposé traditionnellement. Les familles entretiennent les tombes de leurs proches. Profiter de la transition écologique pour revenir à plus de naturel. Quand j'ai élaboré mon projet, j'ai réfléchi, entre autres, à travailler avec l'AISM (Association intermédiaire du Saint-Maixentais). La municipalité a gardé ma demande : l'AISM va fournir des plants. »

ouest france
Le Courrier de l'ouest